Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026.56 Séance du 22 juin 2026

Présidence de Madame Elise CLÉMENT
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 22 juin 2026 à 19h30, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 16 juin 2026 en séance publique par Madame le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Elise CLÉMENT, Maire de Chatuzange le Goubet.
La séance débute à 19h30.

Etaient présents : Elise CLÉMENT, Bruno PEUDEVIN, Natacha TRUCHET-COMTE, Gilles GARNIER, Coralie DAMAISIN-JAMONET, Fabrice GAY, Stevie BONNARD, Jean-Marc ANDRÉ, Marina THON, Christian GAUTHIER, Pascal BERRANGER, Jean-Michel SARZIER, Ghislaine ABISSET, Christelle DATOLA, Nathalie ZAMMIT, Christophe BEDOUAIN, Bertrand BECORPI, David LEJON, Vincent PRADON, Audrey DUPONT, Eric SAULLE, Bruno LAFFONT, Nadège ROUX, Séverine BILLON, Marie-Charlotte BOURNE, Coralie MANDON, Jérôme CAMACHO.

Ont donné pouvoir : Florence DEGOUGE à Marina THON, Lola CHANCEAU à Bruno PEUDEVIN.

Conseillers municipaux présents : 27

Séverine BILLON a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Aménagement de la rue des Mousserons / RD 532 et de la route des 5 chemins– Demande de subvention 2026

Rapporteur : Bruno PEUDEVIN

La commune a deux projets d'investissement qui consistent à :
- l'aménagement du carrefour rue des Mousserons / R.D n°532
- l'aménagement de la route des 5 chemins

Le projet d'aménagement du carrefour rue des Mousserons / R.D n°532 consiste à réaménager le carrefour entre la rue des Mousserons et la Route Départementale n°532 et sécuriser la sortie sur la Route Départementale n°532 en améliorant la visibilité. Le but recherché est également de réduire les risques d'accidentologie en interdisant le tourne à gauche sur la R.D n°532 en venant de la rue des Mousserons afin d'éviter la traversée des 2 voies de circulation de la R.D n°532.

Le projet d'aménagement de la route des 5 chemins consiste à sécuriser le carrefour Chemin Humbert II / Route des 5 chemins compte tenu de la dangerosité, du manque de visibilité et de l'augmentation de la circulation sur cet axe. Il s'agit également de sécuriser et protéger les cheminements piétons le long de la route des 5 chemins au sortir du chemin Humbert II.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal,
Considérant que cette opération peut être subventionnée par le Département de la Drôme via le dispositif des amendes de police (enveloppe cantonale),

Le montant global prévisionnel s'élève à **61 715.41€ HT** pour les 2 chantiers.
Le plan de financement prévisionnel est défini comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE

Objet	Montant HT	Montant TTC
depenses prévisionnelles		
Maitrise d'œuvre :		
Etude géomètre expert rue des mousserons/RD 532	970,00 €	1 164,00 €
Relevé topographique route des 5 chemins	670,00 €	804,00 €
Travaux (détail) :		
travaux de voirie (EIFFAGE) :		
rue des mousserons/RD 532	25 794,57 €	30 953,49 €
route des 5 chemins	34 280,84 €	41 137,01 €
TOTAL DES DEPENSES	***61 715,41 €***	***74 058,50 €***

Objet	taux de subvention	Montant HT
recettes prévisionnelles		
DEPARTEMENT (amendes de police)	20%	12 343,08 €
COMMUNE - autofinancement	80%	49 372,33 €
TOTAL	***100%***	***61 715,41 €***

Cette dépense sera inscrite au Budget Communal 2026 et suivants au compte 2152.

Entendu l'exposé de Madame le rapporteur,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet l'aménagement de la rue des mousserons/RD532 et de la route des 5 chemins ainsi que les modalités de financement définies ci-dessus ;
- **DIT** que la dépense sera inscrite au BP 2026 et suivants ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès du Département de la Drôme via le dispositif des amendes de police et à signer tout document relatif à cette opération ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **SOLLICITE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention d'attribution des subventions.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
26300

Département de la Drôme

Commune de Chatuzange Le Goubet

Projet d'Aménagement

Route des 5 Chemins

Echelle : 1 / 200

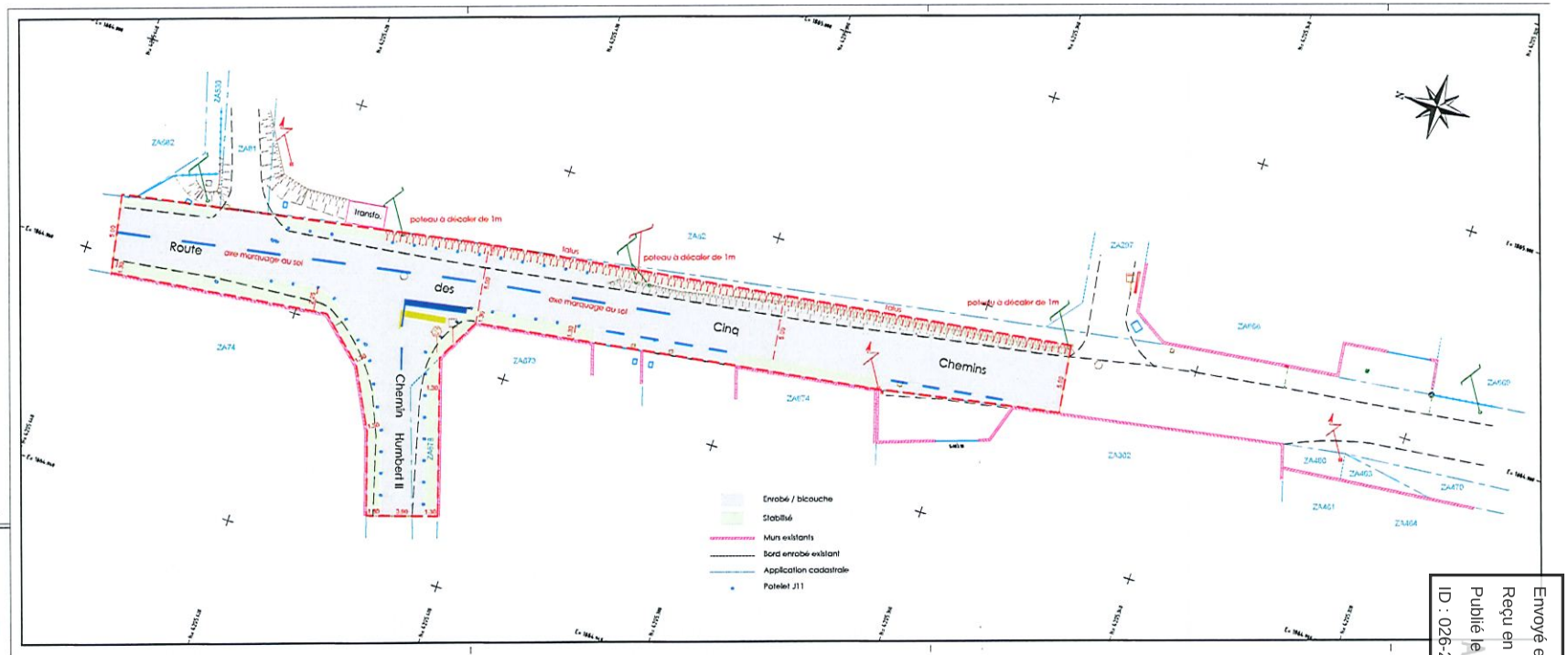

Mise à jour du 25 mars 2025
Edition du 29 avril 2025

- Application cadastrale n'ayant aucune valeur juridique
- Rattachement par méthode GNSS au réseau Orphéon
- Planimétrie : système de coordonnées RGF93 projection CC45
- Altimétrie : système NGF IGN1969 altitude normale
- Date du levé : 4 avril 2024

Dossier 24 067 TO

Bureau d'Etudes "ACTIF"
Aménagement - Coordination - Topographie - Informatique - Faisabilité
Patrick BENISTANT
Géomètre Topographe
Agréé par le service des impôts fonciers
pour l'établissement des documents d'Arpentage
26300 MARCHES - Tel : 04 75 47 26 20 - Portable : 06 82 64 37 65

CSN GT Chambre Syndicale Nationale des Géomètres Topographes

2026-056

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE
S²LO
ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE

ANNEXE DELIBERATION N°

2026-056

Département de la DROME
Commune de CHATUZANGE LE GOUBET

Aménagement Carrefour avec RD 532

Echelle 1/250 ème (A3)

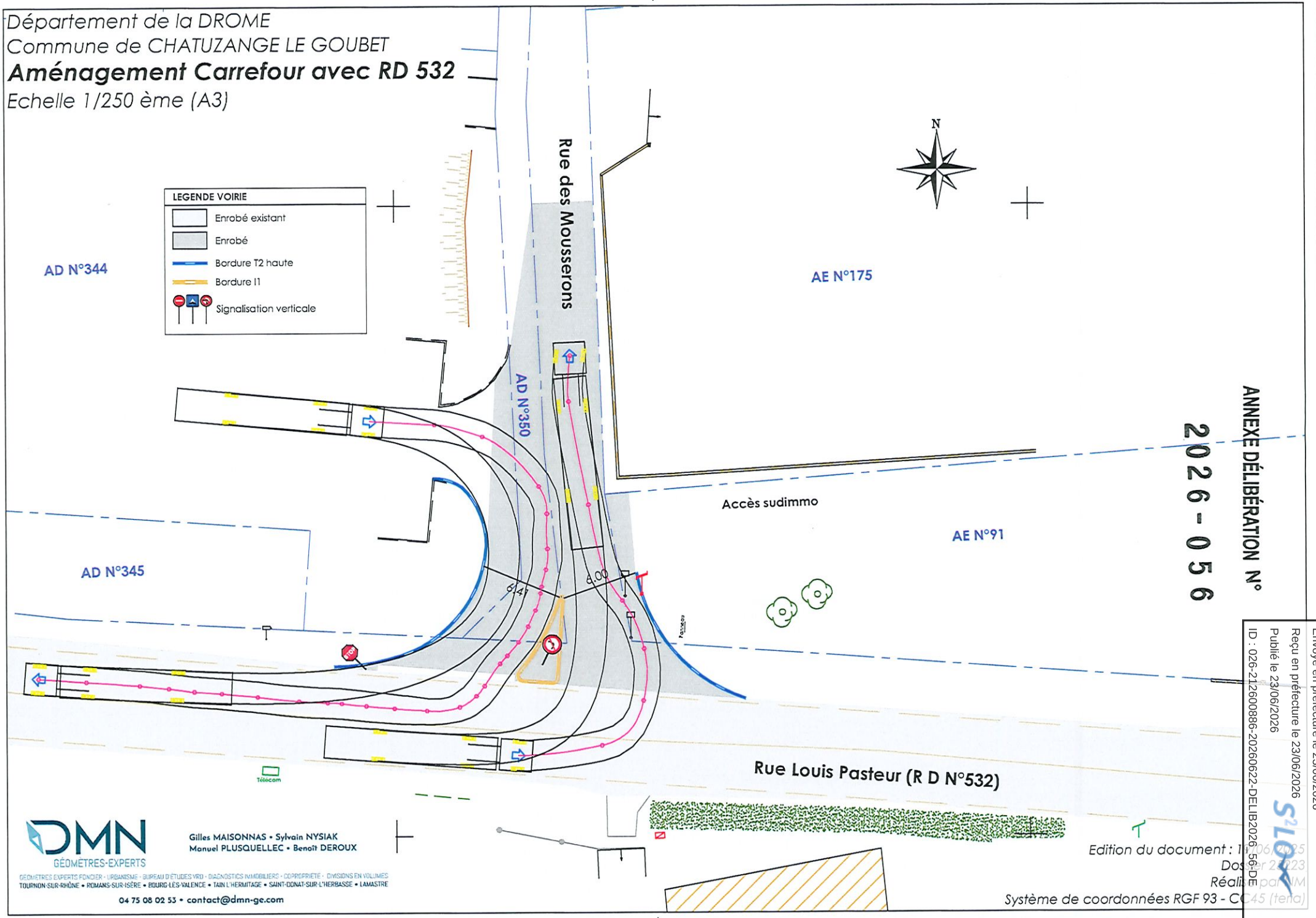

DMN GÉOMÈTRES-EXPERTS
Gilles MAISONNAS • Sylvain NYSIAK
Manuel PLUSQUELLEC • Benoît DEROUX
GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIER - URBANISME - BUREAU D'ÉTUDES VRD - DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - COPROPRIÉTÉ - DIVISIONS EN VOLUMES
TOURNON-SUR-RHÔNE • ROMANS-SUR-ISÈRE • BOURG-LÈS-VALENCE • TAIN L'HERMITAGE • SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE • LAMASTRE
04 75 08 02 53 • contact@dmn-ge.com

Edition du document : 1[illegible]06/[illegible]25
Dos[illegible]er 2[illegible]023
Réali[illegible]par MM
Système de coordonnées RGF 93 - CC45 (tena)

ANNEXE DÉLIBÉRATION N° 2026-056

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE

Département de la DROME
Commune de CHATUZANGE LE GOUBET

Aménagement Carrefour avec RD 532

Echelle 1/250 ème (A3)

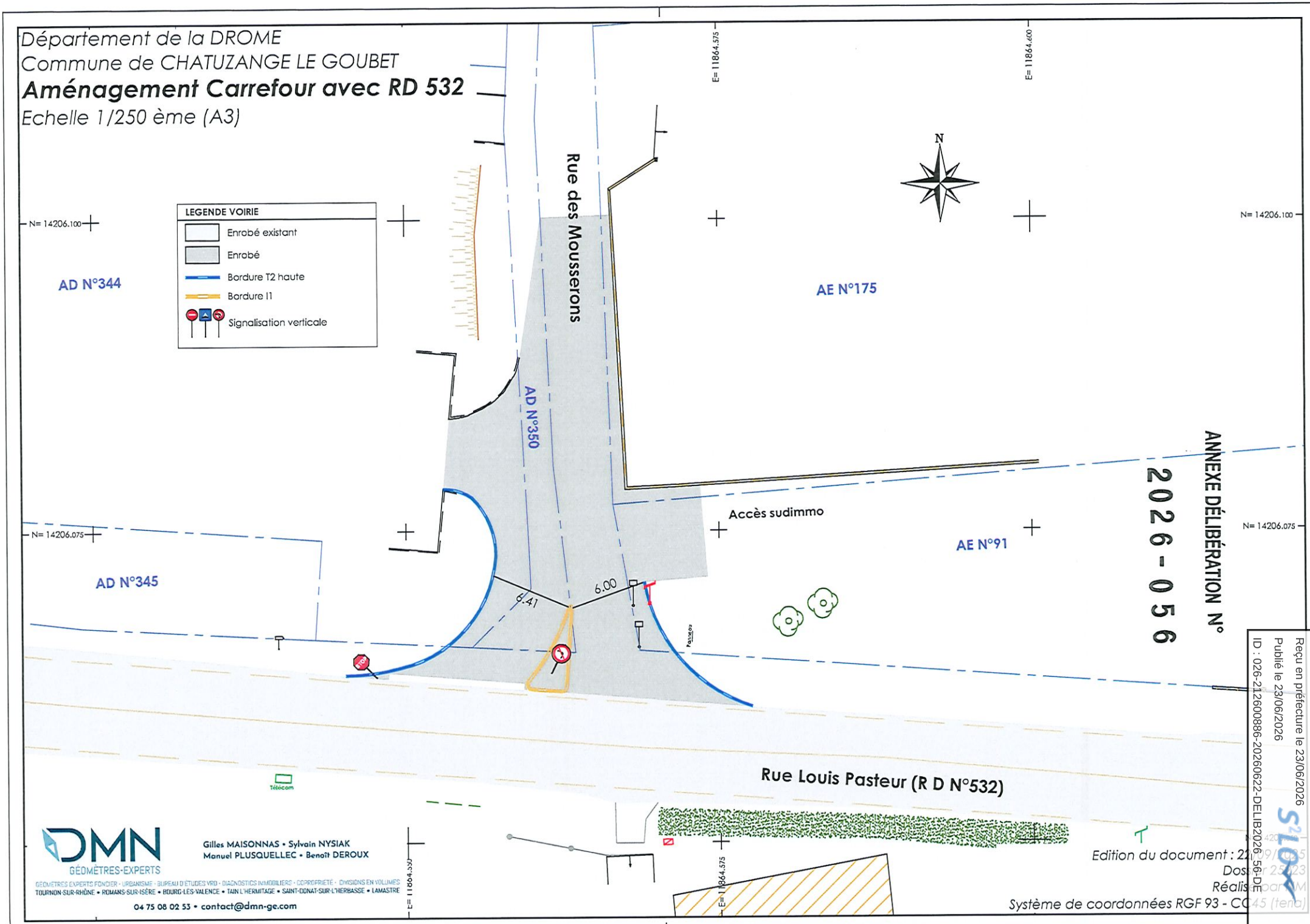

DMN GÉOMÈTRES-EXPERTS
GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIER - URBANISME - BUREAU D'ÉTUDES VRD - DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - COPROPRIÉTÉ - DIVISIONS EN VOLUMES
TOURNON-SUR-RHÔNE • ROMANS-SUR-ISÈRE • BOURG-LES-VALENCE • TAIN L'HERMITAGE • SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE • LAMASTRE
04 75 08 02 53 • contact@dmn-ge.com
Gilles MAISONNAS • Sylvain NYSIAK
Manuel PLUSQUELLEC • Benoît DEROUX

Edition du document : 22/09/2025
Dossier 25023
Réalisé par : AM
Système de coordonnées RGF 93 - CC45 (tena)

ANNEXE DÉLIBÉRATION N° 2026-056

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le 23/06/2026
ID : 026-212600886-20260622-DELIB2026_56-DE